

Avril 2015
N°180
Trimestriel
Prix : 0.10 €

Ardennes Force Ouvrière

Dispensé de Timbrage Chart.Méz.CTC



« Qu'attendez-vous pour vous syndiquer et de quel droit prétendez-vous recueillir vous-mêmes, non syndiqués, le bénéfice de l'action que les syndiqués exercent au profit de tous. »
Jean JAURES

Sommaire :

Page 1 : édit
Page 2 : dimanche
Page 3 : billet d'humour
Page 4 : infos
Annexes : page 5 à 8

Directeur de la Publication
Blondeau Daniel

* Rédaction, Administration et Impression
* UD FO-21 rue J.B Clément-08000 Charleville-Mézières
* Tél : 03 24 33 23 21
* <http://08.force-ouvriere.org>
* E-mail: udfo08@wanadoo.fr
* CPPAP: 0219 S 08097

Le 9 avril : grève et manifestation à Paris !

Les camarades ardennais qui négocient dans le cadre des NAO (Négociation Annuelles Obligatoires) nous informent que les patrons ne veulent « rien lâcher » ou si peu.

A peine quelques « dixième de % » et encore... bref une aumône ! Dès lors, ce ne sont plus des protocoles d'accord que les syndicats sont amenés à signer mais bien des protocoles de désaccord. Il y a quelques semaines, dans une entreprise ardennaise, alors que le délégué syndical FO mettait en avant l'inflation pour essayer « d'arracher » au moins l'équivalent en augmentation générale, le patron a argumenté qu'il fallait déduire du chiffre Insee le chauffage ! Avec de tels raisonnements, bien aidé il est vrai par un gouvernement qui ne cesse de faire « des révérences » au Medef et des cadeaux aux entreprises, les salariés ont de quoi être inquiets pour leur pouvoir d'achat.

Bien entendu, les salaires ne sont pas la « seule note » de la « musique patronale » pour faire baisser le « coût du travail ». Les pressions exercées sur les différents gouvernements depuis des années pour faire reculer l'âge du départ à la retraite, les attaques successives contre la sécurité sociale et les retraites complémentaires ou encore le démantèlement des services publics font partie de la « partition » libérale. Si on ajoute la volonté de réduire, jour après jour, les droits des salariés en s'attaquant au Code du travail ou à une institution comme le tribunal des prud'hommes, force est de constater que le gouvernement et le patronat contribuent lentement mais sûrement à « détricoter » les acquis de la classe ouvrière. Le 9 avril doit donc être un point de départ pour dire **STOP** à toutes ces dérives ! Il n'y aura pas trop de la grève interpro et des mobilisations pour y parvenir. C'est pourquoi, L'**UDFO des Ardennes** a décidé que se rendre à la manifestation parisienne (voir modalités page 2) était une nécessité voire une obligation pour se faire entendre (un préavis de grève interpro commun a été déposé avec l'UDCGT Ardennes) ! **Il ne reste qu'à créer le rapport de force en informant et en organisant les salariés pour que le 9 avril soit une réussite et surtout un avertissement au gouvernement et à son allié du Medef !**

« Si tu refuses ton propre combat, on fera de toi le combattant d'une cause qui n'est pas la tienne »



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE À VOS AGENDAS !



FO et FETE vous proposent une réunion d'information sur l'égalité professionnelle :

JEUDI 16 AVRIL À 14 HEURES À L'UDFO ARDENNES

SALLE CAZARETTE

AU PROGRAMME :

1/ Présentation du projet « Égalité professionnelle : une plateforme d'intervention à destination des syndicats », mené par FETE en Champagne-Ardenne.

2/ Focus sur la législation :

- les obligations de votre employeur,
- description du Rapport de Situation Comparée ou Rapport Unique : son contenu ; son utilité,
- ce qu'il faut savoir pour négocier un bon accord.

3/ Temps d'échanges : venez avec vos questions, n'hésitez pas à apporter vos documents (type accords / RSC...)

La réunion est à destination des délégués syndicaux et des membres du CE.

FETE | FO UD ARDENNE

Tél. 03 80 43 28 34

Tél. 03 24 33 23 21

Mail : contact@fete-bourgogne.org

Mail : udfo08@wanadoo.fr

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du projet interrégional « Égalité professionnelle : une plateforme d'intervention à destination des syndicats » soutenu par le Conseil régional, la Direccte et la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Champagne-Ardenne.